

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2024-410 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

RÈGLEMENT 2024-411 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, le conseil municipal a adopté les règlements mentionnés en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 5 juin 2024.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche